

**EXTRAIT**

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Dole

**Séance du 11 décembre 2017**

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 32  
Nombre de procurations : 03  
Nombre de conseillers votants : 35  
Date de convocation : 5 décembre 2017  
Date de publication : 19 décembre 2017

**Conseillers présents** : M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,  
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,  
Mme Isabelle MANGIN, M. Daniel GERMOND, M. Philippe JABOVISTE, M.  
Jean-Philippe LEFÈVRE, M. Pascal JOBEZ, Mme Frédérique DRAY, M. Sevin  
KAYI, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M.  
Jean-Pascal FICHÈRE, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-  
AMIOT, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine  
NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Claire  
BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Esther SCHLEGEL, M. Mathieu  
BERTHAUD, Mme Laetitia CUSSEY, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-  
Claude WAMBST, M. Gilbert CARD, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako  
HAMDAOUI, Mme Sylvie HEDIN, M. Jean BORDAT, M. Jean-Marie  
SERMIER, M. Timothée DRUET

**Référence**

N° 17.11.12.145

**Commission**

Aménagement de la Ville

**Objet**

Classement dans le  
domaine public de la rue  
du Saule

**Secrétaire de séance**Catherine NONNOTTE-  
BOUTON**Rapporteur**

Philippe JABOVISTE

**Conseillers absents ayant donné procuration :**

Mme Justine GRUET à Monsieur le Maire  
Mme Sylvette MARCHAND à Mme Catherine DEMORTIER  
Mme Isabelle VOUTQUENNE à M. Jean-Philippe LEFÈVRE  
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Nathalie JEANNET (jusqu'à la DCM  
17.11.12.130)

**Conseillers absents en cours de séance :**

Mme Françoise BARTHOULOT (DCM 17.11.12.124-125) ; M. Pascal JOBEZ  
(DCM 17.11.12.126) ; Mme Sylvie HEDIN (DCM 17.11.12.133) ;  
Monsieur le Maire (DCM 17.11.12.151)

En 2003, la société CATIMO a été autorisée à créer un lotissement de onze lots au quartier de Truchenne. L'arrêté de lotir était assorti d'une convention intervenue entre le lotisseur et la Ville de Dole selon laquelle cette dernière s'engageait à intégrer dans son patrimoine tous les équipements communs de l'opération, puis à classer dans son domaine public la voie de desserte du lotissement baptisée « rue du Saule ».

Pour diverses raisons non imputables à la Collectivité, l'acte constatant le transfert de propriété ne fut signé que début mars 2017. Il conviendrait donc aujourd'hui de procéder au classement dans le domaine public de la rue du Saule conformément aux dispositions de l'article L141-3 du Code de la Voirie Routière.

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement de la Ville » du 6 décembre 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le classement dans le domaine public de la rue du Saule soit la parcelle cadastrée section AS n° 540 d'une contenance de 9a 18ca.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Trésorerie Principale
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme et Habitat
- Direction des Services Techniques
- Pôle Topographique de Gestion Cadastre - 2 rue Turgot - 39033 LONS LE SAUNIER

Fait à Dole, le 11 décembre 2017  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Jean-Baptiste GAGNOUX  
(JURA)

